

**Durée :**

**1 jour (7 h.)**

**Les participants et leur pré-requis :**

Responsables et chargés de recrutement.

Responsables et collaborateurs des services mobilités internationale, responsables et assistants RH/administration du personnel/paie impliqués dans le recrutement et la gestion des salariés étrangers.

Il est recommandé de disposer d'une expérience d'au moins 6 mois en recrutement de salariés étrangers.

**Notre intervenant :**

Formateur expert certifié INRS, expert des questions de sécurité

**L'organisation :**

**Lieu :** CARCASSONNE

**Dates :** à déterminer

**Horaires :** 8h30-17h

**Coût par participant :**

**450 € HT (540 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**LES OBJECTIFS :**

- Appliquer les règles juridiques de l'immigration professionnelle en France.
- Recruter des ressortissants étrangers en ayant les bons réflexes.
- Respecter les obligations de l'employeur établi en France vis-à-vis des salariés étrangers.
- Sécuriser ses pratiques au quotidien.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

- Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes.
- Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemple d'application)
- Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

- **Définir le cadre législatif au droit au séjour des étrangers**
- Se constituer une base ressources
- Reconnaître le public concerné (distinction ressortissants UE/EEE, pays tiers et spécificité des Algériens et Britanniques et Suisse)
- Différencier les dispositifs existants pour exercer une activité salarié e en France (inclus focus sur l'autorisation de travail et l'opposabilité de l'emploi et remise d'un tableau comparatif).
- Se poser les bonnes questions pour choisir le meilleur dispositif.
- Quiz
- Création d'une checklist
- **Examiner les responsabilités de l'employeur lors du recrutement des salariés étrangers.**
- Prendre garde aux règles de recrutement en cas de changement d'employeur ou de conditions d'emploi.
- Distinguer les différents titres de séjour (et leur terminologie) ouvrant droit au travail et les conditions d'embauche

associées

- Se conformer à ses obligations (authentification des titres de séjour, mise à jour du RUP)
- Rester alerte sur les nouvelles règles de renouvellement des titres de séjour (carence de documents, dématérialisation des procédures).
- Cas pratique : mise en situation de recrutement et exercice de lecture de titres de séjour.

- **Autorisation de travail**

- **Loi immigration Janvier 2024**

- **Titre de séjour**